

# GUIPAVAS

**Le mensuel**

Juil./ Août 2020  
# 48

PUBLICATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE GUIPAVAS // WWW.GUIPAVAS.BZH



ACTUALITÉS

## Le récit d'une pandémie

# ÉDITO // PENNAD-STUR

Chères Guipavasiennes, chers Guipavasiens,  
 L'élection de mars dernier a mobilisé un taux d'électeurs plus faible que de coutume et nous en sommes conscients. Pour autant, chaque liste a des électeurs qui ne se sont pas déplacés aux urnes compte tenu du contexte sanitaire du pays. Je remercie les agents de la collectivité pour l'organisation et la tenue de ce scrutin. Je remercie les électeurs qui ont renouvelé leur confiance à la liste Guipavas Avenir. Je crois pouvoir dire que, par notre bilan des trois dernières années, par notre attitude, par notre énergie, par notre présence, par notre projet, nous avons réussi à incarner ce résultat. Ce mandat démocratique incontestable nous a encouragé évidemment à nous mettre au travail très vite, et très fort et c'est ce que nous avons fait depuis l'élection dans la gestion de cette crise sanitaire tout d'abord puis dans l'organisation du déconfinement avec les reprises d'écoles, les commandes et distributions de masques, la reprise des activités associatives et beaucoup d'autres sujets... Il y a maintenant trois groupes minoritaires, et, dans le respect de la démocratie, peu importe le nombre de sièges en conseil, j'ai souhaité donner une parole équitable à chaque formation, d'où le partage identique de la page d'expression politique dès ce numéro. Comme j'ai déjà pu le dire, notre seul parti est notre ville de Guipavas, nous devons préserver ses richesses, la garder attractive, créative, durable et toujours aussi conviviale. En ce qui me concerne et comme je m'y suis engagé, je resterai le maire de tous les Guipavasiens, toujours à temps plein et avec la même proximité. C'est bien avec vous et pour vous que nous allons œuvrer pour l'Avenir de Guipavas

*Gwipavazadezed kaezh, Gwipavaziz kaezh,  
 En dilennadeg e miz Meurzh e oa bet nebeutoc'h a voterien eget boaz, ha gouzout a ouzomp kement-se. Pep listenn he deus muioc'h a dud o dije votet eviti evelato, ha ne oa ket aet ar re-se da votiñ abalamour da stad ar vro a-fet ar yec'hed. Trugarekaat a ran gwazourien ar strollegezh evit bezañ renket ar votadeg ha graet war he zro. Trugarekaat a ran ar voterien o deus bet fiziañs adarre el listenn Guipavas Avenir. Abalamour d'hor bilañs en tri bloaz diwezhañ, d'hon emzalc'h, d'hol lusk, abalamour m'emaomp bet aze gant hor raktres, me a gav din e c'hallan lavaret omp deuet a-benn da reiñ un dalvoudegezh d'an disoc'h-se. Diarvar eo omp bet dilennet en un doare demokratel, ha gant-se, evel-just, omp bet broudet da labourat buan hag a-zevri. Kement-se hon eus graet abaoe an dilennadeg evit talañ ouzh ar reuz a-fet ar yec'hed da gentañ, ha goude-se evit renkañ an digraouiañ en ur addigeriñ ar skolioù, prenañ hag ingalañ maskloù, adstagañ gant an obererezhioù er c'hevredigezhioù ha kalz a sujedoù all... Bremañ ez eus tri strollad bihanniver, hag e doujañs an demokratelezh, ne vem an niver a sezioù o deus er c'huzul, ez eus fellet din reiñ ar gaoz da bep hini er memes mod, hag an dra-se zo kaoz m'eo bet lodet evel-se ar bajenn kaozioù politikel adalek an niverenn-mañ. Evel ma'm eus en lavaret dija, hor c'hostezenn nemeti eo kêr Wipavaz. Ret eo deomp gwareziñ he finvidigezhioù, ober diouzh ma vo dudius, gouest da grouiñ, padus ha ken kevannezus all atav. Evit ar pezh a sell ouzhin, hag evel ma'm eus en prometet, e chomin Maer an holl Wipavaziz, leun amzer bepred, ha ken tost ouzh an dud atav. Bez' ez eo geneoc'h hag evidoc'h emaomp o vont da labourat evit Amzer da zont Gwipavaz.*

Le maire, Ar maer,  
 Fabrice JACOB Fabrice JACOB

En couverture : Le centre-ville de Guipavas durant le confinement (Henry Boulic)

# EN BREF // E BERR GOMZOÙ

## BientÔt

### Inscriptions au salon d'automne

La 38<sup>e</sup> édition du salon d'automne se tiendra à l'Alizé **du 7 au 22 novembre 2020**. Les artistes-peintres et sculpteurs guipavasiens souhaitant y exposer sont invités à s'inscrire **dès maintenant** auprès de Cécile Jégo-Avry au 02.98.84.66.11 ou par mail à [cecile.jego-avry@mairie-guipavas.fr](mailto:cecile.jego-avry@mairie-guipavas.fr)

## BientÔt

### Nouveaux habitants

Chaque année, la Ville de Guipavas propose aux habitants récemment installés un petit-déjeuner convivial afin de leur faire découvrir leur nouvel environnement. Programmé **le 5 septembre**, ce temps de rencontre en partenariat avec l'accueil des villes françaises (AVF) est gratuit mais nécessite une inscription préalable (**jusqu'au mercredi qui précède**) via [www.guipavas.bzh](http://www.guipavas.bzh) ou auprès de l'accueil de la mairie au 02.98.84.75.54



## BientÔt

### Forum des associations

Le traditionnel forum des associations se déroulera **samedi 5 septembre** à l'Alizé. Informations : [www.guipavas.bzh](http://www.guipavas.bzh)

## BientÔt

### Creac'h Burguy et Toralan

La cérémonie de commémoration en hommage aux victimes de Creac'h Burguy et Toralan aura lieu **le samedi 8 août à partir de 11h** sur place.



**4**

ACTUALITÉS  
 3 questions au maire  
 Fabrice Jacob

**7**

ACTUALITÉS  
 Récit  
 d'une pandémie



**5**

HISTOIRE  
 Huit sites  
 pour la mairie

**3**

ACTUALITÉS  
 Les travaux d'été

**8**

RENCONTRE  
 Cécile Toullec



Directeur de la publication : Fabrice Jacob, maire de Guipavas  
 Rédaction hors mention : Frédéric Alix, Élodie Camblan  
 Impression sur papier recyclé : Cerid - Brest  
 Tirage : 7 015 exemplaires  
 Conception graphique : d'une idée et d'autre.  
 Renseignements : Mairie de Guipavas, place Saint-Éloi.  
 Tél. : 02.98.84.75.54 [www.guipavas.bzh](http://www.guipavas.bzh)

# ACTUALITÉS // KELEI'ER

## Homage

### Paul Gourlaouen s'en est allé



Connu pour son implication dans le milieu associatif, Paul Gourlaouen s'est éteint à l'âge de 83 ans, le 8 mai 2020. Guipavasien de naissance, il était revenu, à l'heure de la retraite, s'installer dans la ferme familiale. Il restera dans les mémoires comme une figure emblématique de Kervenn et comme le président du comité local de la FNACA. Par ces quelques mots, la municipalité tenait à lui rendre hommage.

## Transport scolaire Inscriptions

Les inscriptions et réinscriptions (primaire et collège) au transport scolaire pour le secteur du Douvez sont à effectuer **jusqu'au vendredi 21 août**. Pour cela, il suffit cette année de se rendre sur le site de la ville ([www.guipavas.bzh](http://www.guipavas.bzh), onglet *Vie de famille*, rubrique *Jeunesse (11 à 18 ans)* puis *Transport scolaire*) et de compléter le formulaire d'inscription. L'abonnement annuel coûte 1,20€ par journée de classe et par enfant (réabonnement sous réserve du paiement des factures antérieures). La facturation s'effectue trimestriellement. Il existe également la possibilité d'un abonnement occasionnel pour une durée minimum d'une semaine (même tarif et sans modification du circuit).

Renseignements au 02.98.84.75.54

## Agriculture

### Panorama en images



Une vidéo réalisée par les agriculteurs du canton permet de se faire une idée précise de ce que représente ce secteur aujourd'hui sur Guipavas et le Relecq-Kerhuon. Cette carte postale, articulée autour des valeurs d'entraide, de travail et de famille, balaie les différents types de professions et d'exploitations que l'on retrouve aujourd'hui sur la commune (vaches laitières, élevage, production maraîchère, apiculture, etc.)

À découvrir sur <https://youtu.be/bFG4vtNpk20>

## Santé

### Plan canicule

En période de fortes chaleurs, les personnes âgées et handicapées sont vulnérables.



Dans le cadre du plan canicule, celles en situation d'isolement pendant l'été peuvent, si elles le souhaitent, se faire connaître auprès des services de la mairie. En cas d'alerte (déclenchée suite à plusieurs jours successifs de fortes chaleurs), ce registre nominatif sera mis à la disposition des autorités sanitaires et les personnes recensées seront contactées en toute confidentialité afin de s'enquérir de leur situation. Toute personne âgée et / ou handicapée peut s'inscrire et un tiers (parent, ami, médecin) peut également en faire la demande.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS au 02.98.32.88.33

## Lotissement du Menhir

### Il reste 4 lots

Pour maintenir une population jeune sur la commune, la municipalité a décidé de réserver le futur lotissement du Menhir aux primo-accédants. L'avis d'appel à candidatures a été lancé et les lots ont été attribués lors du conseil municipal du 5 février dernier. Cependant, quatre des candidats retenus se sont depuis désistés. Ces quatre lots sont donc remis en vente aujourd'hui, avec les mêmes critères de sélection : le lien du candidat avec la commune et les personnes aux revenus modestes seront privilégiés. Le prix d'acquisition reste inchangé : 140€/m<sup>2</sup>, hors frais. Les critères d'attribution sont quant à eux détaillés sur le site de la ville. Le dossier de candidature est également disponible sur [www.guipavas.bzh](http://www.guipavas.bzh)

Le dossier complet accompagné des pièces justificatives devra être impérativement retourné en mairie **pour le vendredi 28 août 2020, midi** au plus tard.

Renseignements complémentaires auprès du service urbanisme en mairie au 02.98.84.18.11 ou [urbanisme@mairie-guipavas.fr](mailto:urbanisme@mairie-guipavas.fr)

## L'agenda de l'été

### Côté travaux

Comme chaque été, les chantiers vont se multiplier à Guipavas dans les deux prochains mois.

Les écoles bénéficieront de gros travaux afin de profiter des vacances scolaires. Ainsi, à Pergaud, un remplacement de l'ensemble de la toiture va être réalisé pour un montant de 182 000€. Du côté d'Hénensal, il est prévu de changer les volets roulants et d'engager la seconde phase de remplacement de l'éclairage actuel par de l'éclairage LED ainsi que la pose de faux plafonds. L'ALSH de Saint-Thudon ne sera pas en reste puisque les sanitaires vont être totalement réorganisés pour plus de commodité (à hauteur de 20 000€). Idem pour la salle Jean Monnet adjacente qui, elle aussi, va connaître une réfection de ses sanitaires.

Les équipements sportifs ne seront pas non plus oubliés. Les aménagements et réfections divers concerneront notamment le drainage de la piste d'athlétisme de Pontanné (40 000€) ou encore la pose de clôtures. À Kerlaurent, la réfection du sol en vue de la pratique du basket et du twirling est également programmée, courant août (85 000€). La structure en béton de la tribune d'honneur du terrain Éric Lamour connaîtra quelques reprises. Un nouveau portail coulissant sera également installé pour permettre l'entrée des joueurs sur le terrain. En régie, c'est-à-dire réalisé directement par les services techniques de la ville, est inscrit le ravalement de la halle du Moulin Neuf.

Au programme des travaux estivaux toujours, il convient enfin de retenir l'installation d'un columbarium au cimetière du centre-ville et la pose d'un enrobé à l'entrée de celui de Lavallot. Au Douvez, le chantier de l'espace multi générationnel a été livré mi-juin. Des travaux dans l'église sont également programmés : un grillage sera installé derrière l'ensemble des abats-sons afin d'empêcher les pigeons de rentrer et de détériorer les cloches et les éléments en bois. Une révision de la toiture sera enfin effectuée pour résoudre les problèmes d'infiltration.

## Commerces et services

### C'est nouveau

Mesdames Floriane Umuhoza et Christine Reungoat, infirmières, ont ouvert leur cabinet en mars dernier. Les soins à domicile sont possibles 7 jours sur 7 ou sur rendez-vous au cabinet situé 43 rue Laënnec.

Contact : 02.98.03.80.17

## ACTUALITÉS // KELEIËR

# Trois questions au maire Fabrice Jacob



Le dimanche 15 mars 2020, les Guipavasiens ont élu la liste menée par Fabrice Jacob, Guipavas Avenir.

Le 27 mai, la première séance du conseil municipal a vu sa réinstallation comme maire. L'occasion de lui poser, trois questions à l'aube de ce nouveau mandat.

**R**evenons en quelques mots sur le contexte de cette élection :

Compte tenu de l'état sanitaire de notre pays en mars dernier, j'estime que ce scrutin aurait pu être décalé dans le temps, en juin ou septembre. Le mandat actuel aurait aussi pu être prolongé jusqu'en 2021. Mais le gouvernement a décidé de maintenir les élections municipales à la date du 15 mars 2020. Bien que le taux de participation soit historiquement faible (40%), la légitimité de notre élection n'est pas contestable. Notamment au regard des écarts de voix entre les quatre listes en présence, avec plus du double des voix par rapport à la liste arrivée en deuxième position. On peut raisonnablement penser que chaque liste a eu à déplorer un absentéisme de la part de son électorat. Mon équipe et moi-même remercions sincèrement tous les électeurs qui nous ont fait confiance. Je crois pouvoir dire qu'il s'agit d'une reconnaissance de notre bilan des trois dernières années. Par notre attitude, par notre énergie, par notre présence, par notre projet, nous avons réussi à incarner ce résultat.

**Par rapport à votre nouvelle équipe, peut-on parler de « changement dans la continuité » ?**

Le mandat qui vient de s'achever n'a duré que trois ans pour l'équipe majoritaire sortante, mais ce fut trois années intenses pour nous. Nous avons mené à bien de gros dossiers, comme la réalisation du complexe de tennis, et mis sur les rails plusieurs autres tels que le regroupement des écoles maternelle et primaire Pergaud, la réalisation d'un boulodrome à Kéradrien, etc.

La nouvelle équipe municipale, partiellement renouvelée, s'inscrit dans la continuité avec quatre nouveaux adjoints (Monique Bronec, Céline Sénéchal, Philippe Jaffrès et Nicolas Cann),

deux nouveaux conseillers délégués (Catherine Andrieux et Pierre Grandjean), et de nouveaux visages chez les conseillers. Nos valeurs restent identiques : un collectif solidaire et engagé au service de la population guipavasienne.

**Quelles sont les premières mesures que vous allez prendre et quels seront les projets prioritaires des six prochaines années ?**

Lors de la campagne électorale, nous avons proposé à la population un projet ambitieux pour Guipavas, qui sera mis en œuvre dans le cadre du plan pluriannuel d'investissements de la collectivité, en associant nos interlocuteurs associatifs, mais également nos assemblées de quartier.

Le programme de travaux comprend à la fois des projets neufs d'envergure : restructuration du centre-ville, regroupement des écoles Pergaud et Kerafur, boulodrome de Kéradrien. Ou encore pour le quartier ouest : nouvelle salle de sports et des travaux de réhabilitation des

équipements existants : salle de Kerlaurent, Halle du Moulin Neuf, l'Alizé, salle Jean Monnet.

Dans un contexte post-Covid, nous devons

également tenir compte de l'impact de la crise sur le milieu associatif, économique et social local, en renforçant et en ciblant au besoin nos politiques de soutien à nos partenaires.

Sur le plan de la gestion des ressources humaines, plusieurs agents feront valoir leur droit à la retraite au cours du mandat, notamment sur des postes-clés de l'organisation, nécessitant d'anticiper au mieux les remplacements, et d'adapter l'organigramme à l'évolution démographique de la collectivité.

Enfin nous nous sommes engagés à créer une police municipale qui interviendra en complément des services de gendarmerie avec plusieurs missions sur le domaine public. ■

“ Un collectif  
solidaire et engagé  
au service de la population ”

## HISTOIRE // ISTOR

41 maires depuis 1789

# Huit sites pour la mairie

Jusqu'à la révolution française, les paroisses étaient gérées par un « corps politique » appelé le « général de la paroisse ».

Seules des villes comme Brest ou Quimper avaient alors un maire. En 1789, l'assemblée constituante décréta la création d'une municipalité dans chaque paroisse. C'est la naissance de la commune nous rappelle Michel Boucher.

Les premières réunions présidées par le premier maire élu, Guillaume Bernicot, eurent lieu à la sacristie de l'église comme c'était le cas, sous l'Ancien Régime, avec les notables paysans du « général de la paroisse » ! Puis en 1790, les séances de conseil se dérouleront à l'étage d'une maison du bourg occupée par deux abbés, MM. Bernicot et Pastézeur, prêtres réfractaires qui durent s'enfuir en Angleterre pour échapper à la déportation ou à l'échafaud !

## En location et à l'auberge

Le conseil municipal louera ensuite pour 200 livres la maison de M. Guiganton pour y tenir ses séances avant de s'installer, un peu plus tard, dans une chambre d'auberge tenue par M. Carraz, en haut de la place du bourg moyennant un loyer annuel de 71 livres ! En 1798, il fut question de démolir la chapelle Notre-Dame du Reun et d'utiliser ses pierres et celles du mur du cimetière qui l'entourait pour construire « la maison commune ». Ce projet ne verra heureusement pas le jour. Puis, c'est le vieux manoir presbytéral en piteux état situé à l'emplacement actuel de la salle Charcot, près du collège Saint-Charles, qui servira de mairie. Ce presbytère avait été abandonné par le curé Picrel, qui s'était lui aussi exilé en Angleterre pour éviter la guillotine. Il servait alors d'entrepôt à grains et fourrages pour les

réquisitions au profit des troupes stationnées à Brest. La mairie manquait alors de tout : armoires, tables, papier, plumes ainsi que d'argent pour payer le secrétaire, le commis et le postillon. Comme les assignats (papier monnaie) avaient perdu de leur valeur, le maire et les officiers municipaux furent payés en nature (plus précisément en sacs de blé) !

## Enfin une mairie

La municipalité achète la maison Tourot (à l'emplacement de l'école Pergaud, aujourd'hui) qui servait de cure depuis 1821 pour en faire une mairie-école après avoir fait construire, en 1830, un presbytère (aujourd'hui désaffecté) pour le curé et ses vicaires sur le terrain de cette même propriété ayant appartenu à une famille d'orfèvres de Brest. En 1847, le maire fit démolir l'ancienne maison Tourot pour reconstruire à sa place une mairie-école neuve.

## La mairie en haut du bourg

Puis, plus tard, une jolie mairie à laquelle fut accolée une prison sera construite à l'emplacement du rond-point Saint-Éloi devant l'actuelle boulangerie Penn ar Bread. Elle a fonctionné jusqu'en 1963, date d'ouverture de la mairie actuelle. Au début, l'aile droite abritait la perception (aujourd'hui salle du conseil municipal) et au-dessus, l'appartement du percepteur, M. Pichon. ■

MICHEL BOUCHER (AGIP)

## 22 déc. 1789

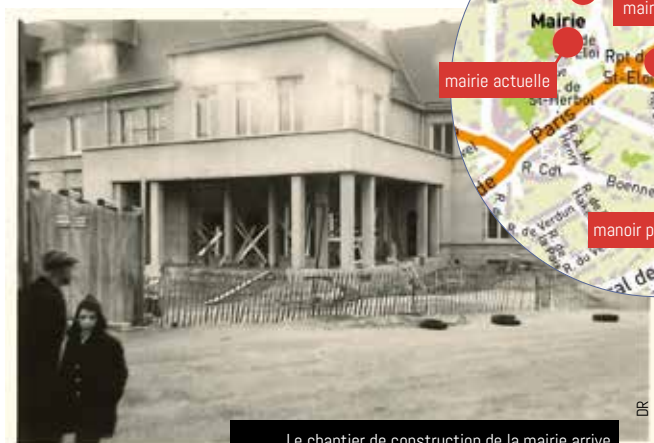
44 000 municipalités, autant que de paroisses, sont mises en place en France. Mais pour être électeur (citoyen actif), il faut payer un impôt au moins égal à 3 journées de travail. Les plus pauvres sont écartés !

## 1789-2020

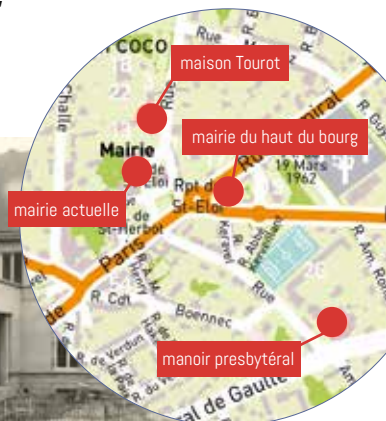
les trois maires qui sont restés aux commandes de Guipavas le plus longtemps sont : Yves Gueguen (35 ans), Charles Kerdilès (30 ans) et Charles Goux (22 ans)

## Depuis 1963

six maires se sont succédé dans l'actuelle mairie : MM. Milin, Kerdilès, Pallier, Queffelec, Moal et Jacob



Le chantier de construction de la mairie arrive à son terme, fin 1962 début 1963



La mairie du haut du bourg est sur la droite de cette carte postale. On aperçoit sur la gauche, la pompe où la population venait se ravitailler en eau

# EXPRESSION POLITIQUE // POLITIKEREZH

## Guipavas Avenir

### LE CONSEIL MUNICIPAL INSTALLÉ

À l'issue d'une période inédite si particulière, le nouveau mandat municipal est lancé. Depuis le 27 mai, trois conseils municipaux se sont déroulés à l'Alizé afin de permettre le respect des mesures barrières. Le Maire et les élus sont donc installés dans les commissions et les premières affaires courantes sont débattues depuis le premier juillet. Les premières délibérations ont suscité des interrogations. Si les indemnités du Maire, comme dans bon nombre de communes voisines, soulèvent des commentaires, c'est de bonne guerre, un éclaircissement est indispensable. Chaque commune bénéficie d'une enveloppe précise et plafonnée pour les indemnités des élus, celle-ci est bien évidemment respectée (12 095,80 € en 2017 pour 12 154,38 € en 2020

soit un delta de 58,58 €). Dans ce nouveau mandat, le Maire retrouve une indemnité correspondant à son statut et le premier adjoint, contrairement au mandat précédent, obtient une indemnité conforme à ses délégations.

Dans un souci d'équité républicaine, il a été décidé par notre équipe majoritaire, sans tenir compte des résultats du dernier scrutin, que chaque groupe composant le conseil municipal, puisse bénéficier d'un même espace dans cette tribune (1 500 caractères).

Les élus du groupe majoritaire Guipavas Avenir vous souhaitent un très bel été, que chacun puisse profiter de sa pause légitime et au plaisir de se retrouver en septembre, des projets plein la tête.

Groupe majoritaire

Contact : [guipavasavenir29490@gmail.com](mailto:guipavasavenir29490@gmail.com)

## Initiative citoyenne pour Guipavas

Les élections municipales du 15 mars se sont tenues dans un contexte sanitaire à la fois particulier et inédit, dans lequel la très faible participation (40 %) ne reflète pas l'expression citoyenne de Guipavas. Pour la première fois dans ce type d'élection, le nombre de votants a en effet été très inférieur à celui des abstentionnistes. Nous remercions tout particulièrement les électeurs qui ont choisi le bulletin « Ici pour Guip ».

Autre fait inédit, le conseil municipal n'est entré en fonction que... 73 jours après son élection. Entre-temps, les élus de notre groupe ont participé aux actions solidaires de la ville, à travers notamment la confection et la distribution des masques.

Dès l'installation du conseil municipal, le 27 mai, nous avons demandé au maire de garantir le respect de la vie démocratique à Guipavas. Force est

de constater, notamment au travers les désignations dans les différentes commissions et organismes où la ville est représentée, que ce n'est pas le cas, contrairement à ses engagements publics d'ouverture, d'association à la vie municipale de toutes les composantes du conseil municipal.

Vos quatre élus ICI pour Guip (Claire Le Roy, Pierre Bodart, Catherine Guyader et Alain Lamour) seront attentifs à l'expression de la pluralité citoyenne.

N'hésitez pas à faire appel à eux ! Ils sont ICI pour vous !

[www.icipourguip.bzh](http://www.icipourguip.bzh)  
[www.facebook.com/ICIpourGuip](https://www.facebook.com/ICIpourGuip)  
[www.twitter.com/@icipourguip/](https://www.twitter.com/@icipourguip/)

Groupe minoritaire

Contact : [icipourguip@gmail.com](mailto:icipourguip@gmail.com)

## Guipavas passionnément

### DÉMOCRATIE FANTÔME !

Merci aux électeurs qui nous ont accordé leur confiance le 15 mars lors de ce scrutin marqué par une abstention record. Nous les assurons de notre plein engagement pour eux et la ville de Guipavas.

Le surréaliste conseil municipal du 10 juin dernier a montré la volonté du groupe majoritaire d'écarter les élus des minorités par des décisions arbitraires et contraires à la démocratie. S'agissant d'argent public, le montant des indemnités de fonction versées aux adjoints et conseillers délégués fut l'occasion d'espérer que lesdites fonctions soient effectivement assumées par tous ces élus, à la différence du ½ mandat écoulé ! Pour l'avoir dénoncé, l'ancienne première adjointe devenue l'élue à écarter, avait dû démissionner fin 2019. L'augmentation de l'indemnité du maire de 2601 € à 2907 €

est également indécente dans le contexte sanitaire actuel où nombre de concitoyens subissent une perte de revenus. Ce conseil s'est déroulé dans un climat délétère avec une attaque personnelle polémique de l'adjoint à la culture, Nicolas Cann, envers notre cheffe de file. Seul le maire a la police de l'assemblée : malheureusement, il a laissé faire et approuvé les propos tenus par son adjoint ! Plutôt que de tels comportements affligeants, la crise actuelle doit inciter les élus à agir au sein du conseil municipal en assumant leur fonction avec dignité, respect et exemplarité.

Nous assurons les Guipavasiens de notre soutien en ces temps difficiles.

Que l'été soit agréable à vous tous !

Groupe minoritaire

Contact : [guipavas.passionnement@gmail.com](mailto:guipavas.passionnement@gmail.com)

## Union pour Guipavas

### UN CONSEIL QUI N'AUGURE PAS D'UN MANDAT SEREIN

J'avais proposé après l'élection que le maire, élu avec seulement 2175 voix, mette en place une « municipalité d'intérêt communal » avec les quatre groupes du conseil. Comme je m'y attendais, la question n'a même pas suscité de réponse de sa part. C'était pour lui un possible bon moyen de faire vivre une équipe municipale, légalement élue mais sans légitimité compte tenu du fort taux d'abstention. Ce qui suivra le maire durant toute la durée de son mandat.

Le second conseil municipal a été pesant, délétère, laborieux. Le maire a montré, non pas sa capacité à rassembler, mais plutôt à jouer de sa position dominante. Il augmente ses indemnités auxquelles se rajoutent celles de la métropole. Il modifie à sa convenance le règlement intérieur dont il

oublie un article: pas d'invectives entre collègues. L'élection des membres des commissions a été ubuesque, hors de toute pratique démocratique et improvisée. La volonté d'ostracisme des élus d'opposition était perceptible. Un maire tourné vers le passé.

A ma question: quels sont les moyens, que la compétence communale permet et que vous entendez mettre pour limiter au maximum l'impact de la crise Covid sur notre ville? Je n'ai pas eu de réponse.

Si je suis seul élu au conseil, je peux compter en commission sur nos conseillers extra-municipaux : Marianne Leroy, Emmanuel Quiec, Valerie Le Bourvellec, Gurvan Sculler. Ensemble nous formerons une opposition sans concession mais constructive.

Groupe minoritaire

Contact : [emmanuel.morucci@mairie-guipavas.fr](mailto:emmanuel.morucci@mairie-guipavas.fr)

## ACTUALITÉS // KELEIER

8

semaines de confinement :  
du 17 mars au 11 mai 2020  
soit 55 jours reclus

7

personnes supplémentaires sont  
venues renforcer les 2 agents du centre  
communal d'action sociale (CCAS) pour  
assurer les missions durant la crise

25 000

masques homologués, lavables et  
réutilisables ont été distribués à la  
population à la mi-juin

Covid-19

# Le récit d'une pandémie

Pour raconter deux mois de confinement, voici un bref récit visant à faire ressortir quelques actions, chiffres et dates significatives sur Guipavas. Merci à tous les acteurs qui se sont mobilisés pour le bien de chacun durant cet épisode aussi exceptionnel qu'inédit !

Suite à l'allocution présidentielle du 12 mars, la Ville de Guipavas met aussitôt en œuvre les consignes et mesures sanitaires émises pour lutter contre l'épidémie de coronavirus et organise le premier tour des élections municipales, le dimanche suivant. Dès le lendemain du scrutin, les écoles et les services périscolaires sont fermés. Les enfants des soignants sont néanmoins accueillis à l'école Pergaud. Ils seront en moyenne plus d'une quinzaine par jour, durant le confinement. Puis c'est au tour de la Maison de l'enfance (entre 2 et 5 enfants de soignants accueillis quotidiennement), des ALSH, de l'Alizé, de l'Awena et plus généralement de tous les équipements publics de fermer leurs portes.

Le mardi 17 mars à midi, comme dans toute la France, le public ne peut plus accéder en mairie. Celle-ci s'organise néanmoins pour assurer les services essentiels tout en protégeant son personnel. Pendant 2 mois, une soixantaine d'agents, en moyenne, vont poursuivre leur mission, sur le terrain et en télétravail. Du côté du CCAS, un registre nominatif destiné aux personnes les plus exposées aux risques de pandémie est activé (jusqu'à 163 personnes recensées). L'inscription se traduit par un appel téléphonique hebdomadaire. En 8 semaines, 1048 accueils physiques et téléphoniques seront effectués. Le lundi suivant, 23 mars, le dispositif de suivi et d'accompagnement pour les plus fragiles est étendu avec un service de livraison de courses et de médicaments assurés par une quinzaine d'élus. Il sera activé 117 fois en 55 jours. L'aide alimentaire quant

à elle concerne 41 foyers soit une centaine de personnes sur Guipavas. Très vite, les arrêtés préfectoraux interdisant la fréquentation des parcs et du littoral sont appliqués. L'installation du conseil municipal, envisagée un temps le 21 mars est reportée *sine die*. Les jours suivants, Guipavas est vide et silencieuse même en journée suscitant à la fois calme et anxiété. La vie citadine est suspendue à quelques rares commerces encore ouverts.

Début avril, des commandes de gels puis de masques (la position de l'État évoluant) sont passées. 3000 pièces en tissu pour le personnel communal puis 30 000 unités lavables pour les habitants (de plus de 11 ans) seront ainsi livrés de manière cadencée. Un atelier « couture » (de près d'une centaine de bénévoles) est aussi installé à l'Alizé (cf. dernière page). Les élus, après avoir doté en priorité les personnes âgées, ont organisé quatre distributions de deux masques par Guipavasien les 9, 16, 21 et 29 mai. Entretemps, le marché a réouvert le 29 avril puis ce sera au tour de 229 enfants de grande section et d'élémentaire de retrouver les bancs de l'école à partir du 12 mai bientôt suivis, la semaine suivante, par les autres niveaux. La municipalité, en accord avec chaque direction scolaire, a travaillé en amont à des protocoles d'hygiène renforcés et à une organisation optimale. De leur côté, début mai, les services municipaux avaient réadapté leur fonctionnement. Le service état-civil par exemple a dû reporter les 20 mariages et reprogrammer 450 rendez-vous pour des papiers d'identité, après le 11 mai. Depuis cette date, la vie a repris son cours... ■



Guipavas vide et silencieuse, la centaine de couturières en action pour approvisionner les distributions de masques et enfin les mesures mises en place en vue de la réouverture des écoles, voici quelques images qui auront marqué cette épidémie de covid-19

## Vie citoyenne

### URBANISME

#### dépôt de déclarations préalables

Boutin Roland, Le Vern, menuiseries / Roudaut Jean, 3 impasse de Pontanné, clôture / Morvan René, 1190 rue du Moulin du Pont, piscine / Daumont Olivier, 280 rue des Cévennes, abri de jardin / L'Hostis Marie-Christine, 20 rue Saint-Vincent-de-Paul, ravalement / Costiou Bernard, Ruquelen, pergola / Schneider Virginie, 6 rue des tilleuls, extension / Falc'hun Jean, 46 rue de Champagne, clôture / Le Jeune Arnaud, 5 rue Joachim-du-Bellay, clôture / Barbarit Fabrice, 15 rue de Charente, abri de jardin / Quintin René, 44 rue de Champagne, clôture et portail / Ac'h Sylvie, 2 rue Paul-Claudé, clôture / Enedis, Zac Lavallot Nord, transformateur électrique / Le Duff Isabelle, 295 rue des Cévennes, abri de jardin / Couet Yvonnick, Porsméan, abri de jardin / Simon Sébastien, 7 rue du Poitou, véranda / Bogaer Stéphane, 440 rue Benoîte-Groult, clôture / Le Roch Hubert, 6 place des érables, menuiseries / Bruhat Christophe, 3 rue Alexandre-Flemming, piscine / Corre Anthony, 9 rue Gabriel-Laurent, clôture / Grall Yves, 25 rue de Charente, ravalement / Le Borgne Jean-Luc, 4 rue Saint-Vincent-de-Paul, véranda / Gonzalez Sophie, 9 rue Lamartine, transformation du garage en pièce / Gahagnon Elise, 25 allée du Candy, clôture / Tuzlaru Elodie, 72 rue de Kerjaouen, terrasse sur pilotis / Coadou Jordan, 20 rue Suzanne-Rozec, clôture / Pyrotechnie Saint-Nicolas, clôture.

#### dépôt de permis de construire

Sarl Elorn, 75 rue du Rody, démolition de l'habitation et construction de 2 immeubles de 40 logements / Azou Joël, 455 chemin de Kerafloc'h, maison individuelle / Marec Benjamin, 315 chemin de Kerafloc'h, maison individuelle / Andre Lionel, 485 chemin de Kerafloc'h, maison individuelle / Gourmelon Maxime, 310 chemin de Kerafloc'h, maison individuelle / Samzun Laurent, 495 chemin de Kerafloc'h, maison individuelle / Fajau Fabrice, 11 bis rue de Kerlouis, maison individuelle / Croguennec Maxime, 410 chemin de Kerafloc'h, maison individuelle / Cloarec Thierry, rue de Keriegu, maison individuelle / Kervella Anne-Lise, allée des écuyers, maison individuelle / EOLE, rue Roland-Garros, bureaux / AAA Locatour, impasse Elisabeth-Boselli, bureaux et bâtiment logistique / Huet Sylvain, 30 rue Marguerite-Perey, maison individuelle / Page Stéphane, 72 avenue de Normandie, maison individuelle / Keraval Régis, 30 rue du Trégor, extension d'une habitation / Quenaon Régis, 136 bis boulevard de Coataudon, maison individuelle / Le Lann Edern, allée du Vizac, rénovation et extension d'une habitation / Calvez André, 29 rue de Keraliou, maison individuelle.

### dépôts de permis d'aménager

Maisons et terrains Thierry Corre, 2 rue de Tourbrian, lotissement de 5 lots.

### ÉTAT CIVIL

#### NAISSANCES

##### MARS :

- Léo Laurençon
- Luke Quinveros
- Lou Noguier Feillant
- Soline Le Jeune
- Issa Talid
- Gwenaël Floch
- Ambre Bouguen
- Méline Micout
- Emiliano Paagalua
- Mattéo Le Guen
- Juliette Bodénès
- Hugo Pellerin
- Nathéo Berranger

##### AVRIL :

- Maëlys Burel
- Éloa L'Hostis
- Seynabou Ndiaye
- Augustin Ha
- Romane Mahe Pouliquen
- Alessia Cuadrado

##### MAI :

- Nathan Cucu
- Théa Louboutin
- Noam Perrin Kisoka
- Arthur Rembert
- Nathan Rembert
- Antoine Chauvin
- Arthur Bély
- Lilou Chevillon
- Marceau Bourges
- Noé Jouan
- Emma Clequin

#### DÉCÈS

##### MARS :

- Yvette Personnic, 93 ans
- Yvonne Kerdoncuff veuve Briant, 91 ans
- Jeanne Queffelec épouse Gourvès, 78 ans
- Annie Liorzou épouse Lozach, 72 ans
- Jean Stricot, 84 ans
- Yvonne Le Ménéec veuve Oulhen, 90 ans
- Henriette Perrot veuve Gueguen, 99 ans
- Pierre Le Fricc, 83 ans
- Lucien Cornic, 89 ans

- Marie Schwickert épouse Stéphant, 84 ans

##### AVRIL :

- Anne Thoribé veuve Cann, 92 ans
- Jeanne Pouliquen veuve Cloarec, 90 ans
- Marguerite Lamour épouse Vigouroux, 81 ans
- Louise Letty veuve Goasduf, 99 ans
- André Fauvel, 80 ans
- Jacqueline Le Bonzec veuve Chaussepied, 84 ans
- René Cariou, 89 ans
- François Gourmelon, 75 ans

##### MAI :

- Anne Mazé épouse Bramoullé, 86 ans
- Denise Séité veuve Priser, 86 ans
- Yvette Flamand, 83 ans
- Louis Guyomarc'h, 90 ans
- Yvonne Bourhis veuve Balanger, 91 ans
- Alain Le Foll, 30 ans
- Lucienne Cassinat veuve Gimenez, 100 ans
- Paul Gourlaouen, 83 ans
- Christian Pichon, 68 ans
- Christian Lemoine, 56 ans
- Pierre Le Roux, 87 ans
- Marguerite Essioux épouse Bervas, 88 ans
- Danielle Normand, 80 ans
- Josette Lefeuvre veuve Richard, 80 ans
- Danielle Paget épouse Gazin, 76 ans
- Léonardito Garcia-Sanchez, 58 ans



# CONSEIL MUNICIPAL // KUZUL-KËR



**Fabrice JACOB**  
Maire



**Christian PETITFRÈRE**  
1<sup>er</sup> adjoint, urbanisme -  
vie économique - transports -  
agriculture



**Anne DELAROCHE**  
adjointe affaires scolaires  
- administration générale -  
démocratie



**Jacques GOSSELIN**  
adjoint travaux - environnement  
- déplacements - patrimoine -  
affaires patriotiques - sécurité



**Monique BRONEC**  
adjointe solidarités - affaires  
sociales - handicap



**Joël TRANVOUEZ**  
adjoint finances - relations  
internationales



**Ingrid MORVAN**  
adjointe enfance - jeunesse



**Philippe JAFFRES**  
adjoint sport et vie associative



**Céline SÉNÉCHAL**  
adjointe communication -  
citoyenneté



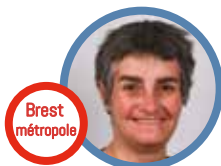
**Nicolas CANN**  
adjoint culture - animation



**Pierre GRANDJEAN**  
conseiller délégué travaux -  
associations patriotiques



**Danièle LE CALVEZ**  
conseillère déléguée solidarités  
- affaires sociales - handicap



**Catherine ANDRIEUX**  
conseillère déléguée sport et  
vie associative



**Yannick CADIOU**  
conseiller délégué personnel  
- culture



**Morgane LOAEC**  
conseillère



**Soisic VOXEUR**  
conseillère



**Claude SEGALEN**  
conseiller



**Gisèle LE DALL**  
conseillère



**Patrice SIDOINE**  
conseiller



**Eliane PICART**  
conseillère



**Jean-Claude COQUEREAU**  
conseiller



**Aurélie MESLET**  
conseillère



**Simon DE MEYER**  
conseiller



**Marie FOURN**  
conseillère



**Daniel LE ROUX**  
conseiller



**Claire LE ROY**  
conseillère



**Pierre BODART**  
conseiller



**Catherine GUYADER**  
conseillère



**Alain LAMOUR**  
conseiller



**Isabelle GUÉRIN BALEM**  
conseillère



**Régine SAINT JAL**  
conseillère



**Jean-Yves CAM**  
conseiller



**Emmanuel MORUCCI**  
conseiller

## légende

  
Conseillers municipaux  
"liste Guipavas Avenir"

  
Conseillers municipaux  
"liste Initiative citoyenne  
pour Guipavas"

  
Conseillers municipaux  
"liste Guipavas  
passionnément"

  
Conseiller municipal  
"liste Union pour Guipavas"

## RENCONTRE // KEJADENN

BiO

**2 500**

masques assemblés par semaine

**10 000**masques assemblés  
en moins d'un mois**100**couturières mobilisées  
(dont un homme)RETROUVEZ  
DES PHOTOS DES COUTURIÈRES  
SUR [WWW.GUIPAVAS.BZH](http://WWW.GUIPAVAS.BZH)

Cécile Toullec s'est immédiatement portée bénévole pour confectionner des masques.

Cécile Toullec

# Une armée de couturières

Dès le début du confinement, Cécile Toullec a sorti sa machine à coudre pour confectionner gratuitement des masques à ceux qui en avaient besoin. Au fil des semaines, la démarche a pris de l'ampleur, jusqu'à rassembler une centaine de petites mains bénévoles à l'Alizé.

Tous les super-héros ne portent pas de masque. Certains les fabriquent. Voilà comment résumer le travail de Cécile Toullec et de toutes les couturières guipavasiennes qui ont mis leur temps et leur savoir-faire au service de la communauté. « *Le 15 mars, ma sœur, Marie-Claire Apriou, m'a dit : prépare tes machines, on va avoir besoin de nous!* », se souvient Cécile Toullec, ancienne agricultrice travaillant aujourd'hui à l'école Maurice Hénensal. Chacune de leur côté, les deux sœurs confectionnent déjà gratuitement plus d'un millier de masques. Les demandes affluent de partout : des EHPAD, de la maternité de l'hôpital de Landerneau, des aides à domicile puis d'entreprises, etc. Membres du groupe de couture du Relecq-Kerhuon, les deux sœurs peuvent compter sur leur prof, Sylvie Salaun, pour leur fournir un soutien technique. Modèle Grenoble, AFNOR, deux ou trois épaisseurs, les techniques de fabrication des masques n'ont très vite plus de secret pour elles.

## Un atelier de confection

Après avoir proposé ses services au CCAS, Cécile est rapidement contactée par la mairie. « *Ils attendaient une commande de masques à confectionner. On n'a pas hésité mais on avait besoin d'aide!* » Grâce au bouche-à-oreille, elle mobilise une armée de petites mains et du matériel de couture. Et le 30 avril, une véritable usine de confection est

installée à l'Alizé, avec le soutien du personnel municipal. Jusqu'au 25 mai, elles seront chaque jour une vingtaine, couturières confirmées ou novices âgées de 29 à 81 ans, à assembler les 10 000 masques commandés par la ville. Pour un maximum d'efficacité, un travail à la chaîne se met en place : « *On commençait par mettre les trois tissus l'un sur l'autre pour les passer au groupe des surjeteuses, puis aux repasseuses qui faisaient les plis. Ensuite c'était le tour de celles qui posaient les épingles sur les élastiques, avant les couturières. Enfin, d'autres dames coupaient tous les fils qui dépassaient et rangeaient les masques dans les boîtes en carton.* »

## Un véritable travail d'équipe

Pour organiser toute cette logistique, Cécile a pu compter sur l'aide précieuse de Cathy, à l'accueil de l'Alizé, pour gérer les commandes, les appels, le planning, etc. « *On n'a pas le mérite des soignants mais on a aidé, à notre façon.* » Pour elle, ce mois de travail intense a avant tout été une belle expérience de solidarité féminine. « *Le plus important, c'est qu'on a fait de belles connaissances ! Certaines dames avaient été confinées seules, c'était un vrai soulagement pour elles de passer du temps avec du monde, même masquées!* » ■

PAULINE BOURDET